



Communiqué de presse

Paris, 19 décembre 2019

Dix-huit nouveaux membres élus à l'Académie des sciences



Au terme des élections ouvertes en 2019, l'Académie des sciences vient d'élire 18 nouveaux membres. Une seconde session d'élection, devant s'achever au premier trimestre 2020, permettra d'élire, outre ces 18 nouveaux membres, quatre académiciens à des postes dont les thématiques seront ciblées. Ces résultats devront prochainement être ratifiés par décret officiel du Président de la République. La cérémonie de réception des nouveaux élus aura le lieu mardi 2 juin 2020, sous la Coupole de l'Institut de France.

L'Académie des sciences s'adapte au rythme soutenu des avancées de la science en élisant régulièrement de nouveaux membres. Elle s'assure ainsi une couverture la plus large possible de l'ensemble des domaines scientifiques, y compris les plus émergents, et nourrit la richesse des débats et travaux au sein de ses groupes et comités. Au début des années 2000, elle a par ailleurs fait évoluer ses statuts, pour lui permettre de rajeunir son effectif : lors de chaque session d'élection, 50% au moins des nouveaux membres ont moins de 55 ans. L'Académie compte à ce jour 284 membres, 115 associés étrangers et 70 correspondants.

Les nouveaux membres sont élus par l'ensemble de l'Académie, sur proposition des différentes sections (voir ci-dessous). Ils s'inscrivent ensuite dans la section de leur choix.

DIVISION « SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, SCIENCES DE L'UNIVERS ET LEURS APPLICATIONS »

Section de mathématique

Nalini ANANTHARAMAN

Professeure à l'Institut de recherche mathématique avancée IRMA (CNRS/Université de Strasbourg)

Mireille BOUSQUET-MÉLOU

Directrice de recherche CNRS au Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique LaBRI (CNRS/Université de Bordeaux/Bordeaux INP)

Section de physique

Jacqueline BLOCH

Directrice de recherche CNRS au Centre de nanosciences et de nanotechnologies C2N (CNRS/Université Paris-Sud – Université Paris-Saclay)

Denis GRATIAS

Directeur de recherche CNRS émérite à l'Institut de recherche de chimie Paris

Section des sciences mécaniques et informatiques

Claire MATHIEU	Directrice de recherche CNRS à l'Institut de recherche en informatique fondamentale IRIF (CNRS/Université de Paris)
Thierry POINSOT	Directeur de recherche CNRS à l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse IMFT (CNRS/Université Toulouse III-Paul Sabatier/Toulouse INP)

Section des sciences de l'univers

Philippe CIAIS	Directeur de recherche au CEA, Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement LSCE (CNRS/CEA/CEA, UVSQ - Université Paris-Saclay), Institut Pierre Simon Laplace
Michel CAMPILLO	Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Institut des sciences de la Terre (Université Grenoble Alpes/CNRS/IRD/Université Savoie Mont Blanc, Université Gustave Eiffel)

DIVISION « SCIENCES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES, ET LEURS APPLICATIONS »

Section de chimie

Patrice SIMON	Professeur à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, directeur adjoint du Réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie (RS2E) du CNRS
Didier ASTRUC	Professeur émérite à l'Université de Bordeaux

Section de biologie moléculaire et cellulaire, génomique

Anne HOUDUSSE JUILLÉ	Directrice de recherche au CNRS, responsable de l'équipe Motilité structurale du laboratoire Biologie cellulaire et cancer (CNRS/Institut Curie)
Pierre LÉOPOLD	Directeur de recherche à l'Inserm, directeur de l'unité Génétique et biologie du développement à l'Institut Curie (Inserm/CNRS/Institut Curie)

Section de biologie intégrative

Tatiana GIRAUD	Directrice de recherche au CNRS, professeure à l'École Polytechnique, directrice adjointe du laboratoire Écologie, Systématique et Évolution (Université Paris Sud/CNRS/AgroParisTech)
Olivier GASCUEL	Directeur de recherche CNRS, directeur du département de Biologie computationnelle de l'Institut Pasteur

Section de biologie humaine et sciences médicales

Lluis QUINTANA-MURCI	Directeur de recherche au CNRS, responsable de l'unité de Génétique évolutive humaine à l'Institut Pasteur (CNRS/Institut Pasteur)
Corinne ANTIGNAC	PU-PH université Paris-Descartes/Université de Paris, praticienne hospitalière AP-HP, chercheuse dans l'unité U1163 Inserm/Imagine

Marie-Paule CANI

Professeure à l'École polytechnique, chercheuse au Laboratoire d'Informatique (LIX – CNRS/École polytechnique)

Vincent HAYWARD

Professeur à Sorbonne Université, Institut des systèmes intelligents et de robotique (CNRS/Sorbonne Université)

Comment devient-on académicien ?

Les académiciens sont élus à vie, à l'issue d'un processus d'élection rigoureux en plusieurs étapes s'échelonnant sur presque une année, dont le résultat est ratifié par décret officiel du Président de la République.

- En début d'année civile, l'Académie décide de l'ouverture éventuelle d'une session d'élection. Elle fixe le nombre total des sièges à pourvoir, ainsi que leur répartition par section et/ou par intitulé. La moitié au moins de ces sièges doit être réservée à des candidats âgés de moins de 55 ans au 1^{er} janvier de l'année d'élection.
- On ne se porte pas candidat à l'Académie des sciences. Les candidatures ne peuvent être proposées que par des membres de l'Académie, au sein des sections disciplinaires, qui effectuent un premier vote pour présenter une liste restreinte de candidats
- Une « commission électorale » arrête la liste finale des candidats à chaque poste et les affecte à une « commission de mise en lignes », qui sera chargée de les classer. Dans l'esprit d'interdisciplinarité cher à l'Académie des sciences, ces commissions sont constituées de membres des sections relevant du domaine de chaque poste, mais également d'autres disciplines. Le président de chaque commission est issu d'une section différente de la thématique du poste ouvert. Il ne prend pas part au vote, garantit l'impartialité du débat et l'égalité de traitement des candidats.
- Chaque candidat est présenté à la commission de mise en lignes par son « présentateur », qui le défend, et par un rapporteur, qui n'a pas de liens de travail avec lui, et donne un éclairage plus distancié.
- Après délibération, chaque commission de mise en lignes inscrit en « première ligne » la personnalité ayant obtenu la majorité des suffrages ; puis elle vote à nouveau pour identifier le candidat qui sera présenté « en seconde ligne ».
- Les propositions des commissions sont présentées en « comité secret » (séance plénière). Les élections peuvent ensuite avoir lieu. Pour chaque poste, le membre élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des votes.
- Les résultats d'une session d'élection sont proposés à l'approbation du Président de la République. Les nouveaux membres sont définitivement nommés dès la publication du décret au journal officiel.
- Chaque membre s'inscrit ensuite dans la section de son choix.

En savoir plus sur l'Académie des sciences

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

Contact Presse

Délégation à l'information scientifique et à la communication
Marion Doucet - 01 44 41 43 80 // 06 81 86 87 67
presse@academie-sciences.fr